



demande de pension d'un enfant adulte est que je ne vois plus

Par **brown77**, le 17/01/2021 à 14:20

Bonjour,

on me demande une pension alimentaire de mon enfant fraîchement majeur qui vis chez sa mère est que je ne vois malheureusement plus!

est dans cette situation servir que de porte feuille alors que je ne demande qu'a voir mon enfant victime d'aliénation parentale

même dans ce cas je suis dans l'obligation de payer sans avoir la presence de mon enfant ?

Merci de votre précieuse réponse

Cordialement

Par **youris**, le 17/01/2021 à 14:32

bonjour,

qui c'est "on" ?

seul un juge saisi pour vous contraindre à payer une pension alimentaire.

salutations

Par **EmmanuelProux**, le 21/01/2021 à 20:29

Bonjour,

Votre fils majeur doit justifier qu'il poursuit des études. Demandez les certificats de scolarité.

Sinon il doit pouvoir subvenir à ses besoins par ses propres moyens en occupant un emploi, ce qui, le cas échéant, ne justifie plus le versement de la pension alimentaire

Bien a vous

Par **Louxor_91**, le **22/01/2021** à **14:13**

Bonjour,

le versement d'une pension alimentaire n'est pas lié à "je vois mon enfant ou pas". Ce n'est pas un marché !